

DÉCLARATION LIMINAIRE



www.fnte.cgt.fr

CAPC ATMD

Jeudi 22 septembre 2022

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous voilà réuni pour cette seule et unique CAP des ATMD sur cette année 2022.

La seule avant le RDV important des élections professionnelles de cette fin d'année.

Cette unique rencontre peut effectivement dénoter au vu d'une actualité professionnelle et générale plus qu'intense, car les urgences s'accumulent partout.

Depuis 2000 la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires est de 20% en moyenne.

Rien que sur cette année 2022, l'inflation est prévue à 7%. À compter du 1^{er} juillet 2022, le point d'indice des fonctionnaires a seulement été augmenté de 3,5%.

La CGT demande 10% d'augmentation minimum du point d'indice de façon urgente.

Nous laissons chacune et chacun faire un petit calcul simple afin de se faire une opinion sur cette perte de revenus considérable subit.

Dans ce contexte d'écrasement continue des grilles de salaires, seule la réévaluation du SMIC fait bouger les lignes des échelons les plus bas, les personnels comptant sur un avancement peuvent constater que malgré leurs engagements les avancements restent malgré tout une ressource plutôt rare et très insuffisante.

Le contexte général laisse également la voie libre aux multiples restructurations, réorganisations et externalisations.

Il fût un temps où on disait aux personnels qu'il était impératif de se former ou d'attendre son tour pour un hypothétique avancement. De nos jours l'accent est mis sur d'autres priorités comme par exemple la mobilité. Quel sera l'argumentaire de demain ?



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

Il semblerait que le temps d'une grande réflexion soit menée actuellement par l'administration afin de rendre attractif notre Fonction Publique. La Fonction Publique ne serait-elle donc plus attractive ?

Pour la CGT qui alerte et propose des solutions depuis toujours, ce constat n'est pas surprenant. Le niveau de rémunération, d'évolution et de conditions de travail sont les bases essentielles pour construire une Fonction Publique de qualité et attractive.

La réforme des retraites est aussi de retour, alors que les indicateurs du développement humain de l'ONU confirme une baisse de l'espérance de vie même en France.

La très officielle Commission d'Orientation des Retraites (COR) indique également que les caisses sont équilibrées sur plusieurs années et les projections futures sont mêmes plutôt excédentaires.

La réforme des retraites est un choix politique et de société. Il est donc nécessaire d'arrêter de considérer des cotisations dédiées aux retraites comme des lignes comptables de dettes !

Dans un même temps, la situation générale est ponctuée d'accumulations de problématiques sociales, environnementales et économiques sérieuses et inextricables qui restent en attente de solutions viables et durables.

Depuis COVID cet ordre nouveau dans lequel le monde a basculé provoque même des guerres de haute intensité à nos portes.

Les élections professionnelles de cette fin d'année est un moment important pour les agents, les représenter, les défendre. Nous espérons que ce vote électronique, décidé unilatéralement, ne sera pas le début d'une grande abstention dans un ministère qui historiquement votait de façon massive à 75%.

L'histoire nous le dira ...

Merci de votre attention



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr